

Contrat de Rivière Haute-Sûre

Projet PACTE Haute-Sûre 003-WLL-2-3-001
Programme Interreg IV A «Grande Région»



Réunion du Comité de Rivière Transfrontalier

PROCES	DATE	HEURE	LIEU
VERBAL	26/10/2009	19H30 A 21H30	MARTELANGE MAISON DU PARC NATUREL

REUNION ORGANISEE PAR	Coordinateurs du Contrat de Rivière	
TYPE DE REUNION	Réunion ordinaire du Comité de Rivière Transfrontalier.	
OBJECTIF	Etat d'avancement de la réalisations des projets et discussion sur des projets transfrontaliers à mettre en œuvre ensemble.	
ANIMATEUR	M. SCHMITZ Claude	
SECRETAIRE	M. SCHMITZ Claude	
PARTICIPANTS	M. KINTZELE Gilles Mme KAISER Joselyne M. SCHMITZ Claude M. MAYON Nicolas M. DEMASY Francis M. TROISFONTAINE Edmond M. PAULY Charles M. KLEIN Jean M. COLLARD Pierre M. ROY Fernand M. BREVERS Gabriel M. FERGLOUTTE Robert	Commune d'Esch-sur-Sûre, Président Contrat de Rivière (versant luxembourgeois) Commune de Bastogne, Présidente Contrat de Rivière (versant wallon) Contrat de Rivière Haute-Sûre Contrat de Rivière Haute-Sûre Commune de Léglise Commune de Fauvillers Commune de Winseler Commune de Bastogne, service environnement Président fédération des sociétés de Pêche Sûre Président société de Pêche de Wardin Association villageoise de Strainchamps Cercle d'Histoire HS
EXCUSES	M. GAASCH Marco M. NEU Jean-Pierre M. KREMER Paul M. JEANSENNE Emile M. SMOOS Augustin Mme WAGNER Patricia	Chambre d'agriculture Agriculteur Administration de la Nature et des Forêts – Conservation de la Nature Sec. Nord Pisciculture de la Strange SPW – DGO3 – Direction des Eaux de Surface Commune de Martelange
DOCUMENTS DISTRIBUES ET/OU ANNEXES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ordre du jour ✓ Présentation PPP ✓ Annexes diverses 	





Rubriques à l'ordre du jour

[TEMPS IMPARTI]
30 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE
M. MAYON NICOLAS

DISCUSSION
<p>M. Claude SCHMITZ et M. Nicolas MAYON présentent une sélection de projets réalisés ou en cours de réalisation (cf. présentation PPP).</p> <p>M. Edmond TROISFONTAINE fait remarquer que le problème de la prolifération des plantes invasives est entre autres lié au fait que les gens ne sont pas assez informés. Ainsi, nombre de plantes invasives sont proposées en vente libre. Il propose une collaboration plus étroite avec les horticulteurs et les magasins spécialisés.</p> <p>M. Nicolas MAYON explique que les CR de Wallonie avaient entamé une démarche pour travailler en ce sens mais que le Service Public Fédéral, légalement compétent pour cette matière, souhaite actuellement prendre en charge cet aspect lié aux plantes invasives (travail avec les professionnels de l'horticulture).</p> <p>M. Pierre COLLARD propose que les communes élaborent une ordonnance police ou un règlement communal relative à la limitation d'espèces invasives.</p> <p>M. Gilles KINTZELE signale les difficultés légales liées à un tel règlement (libre concurrence, propriété privée...). M. Nicolas MAYON fait remarquer que certaines communes possèdent déjà un tel règlement. En effet, si une plante invasive pose un problème de salubrité publique (prolifération non maîtrisée, difficultés de gestion...), cette démarche est possible. C'est également le cas pour une espèce qui pose un problème de sécurité publique comme la Berce du Caucase.</p> <p>M. Edmond TROISFONTAINE insiste sur le fait qu'une information précise et claire des acteurs concernés manque. M. Pierre COLLARD pense que l'arrêt de la commercialisation pourrait résoudre le problème.</p> <p>M. Joselyne KAISER se renseigne sur les partenaires du projet TENQY. M. Charles PAULY explique que l'idée du projet vient des Pays-Bas et que les distributeurs d'eau sont en conséquence achetés auprès des partenaires hollandais. Les initiateurs du projet sont en train de chercher un constructeur luxembourgeois, pouvant produire des distributeurs moins chers. En effet, les appareils TENQY du projet pilote sont des prototypes.</p> <p>M. Fernand ROY signale qu'il existe un problème au niveau de la fontaine d'eau à Mont (Bastogne). Des prélèvements massifs, ainsi que des car-wash sauvages mettent en danger la qualité du ruisseau en aval. M. Jean KLEIN répond qu'un aménagement de protection est en cours d'élaboration.</p>

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
✓		

[TEMPS IMPARTI]
90 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
DISCUSSION PROJETS TRANSFRONTALIERS

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION
<p>1. Projet pilote « Communes sans pesticides »</p> <p>M. Nicolas MAYON signale que la « Semaine sans pesticides » est l'occasion de mettre en œuvre un projet qui avait été proposé par les partenaires du GT « qualité de l'eau » du CR. Grâce au financement Interreg, nous avons la possibilité d'acquérir un désherbeur thermique pour quelques communes qui souhaitent s'investir dans un projet pilote, de part et d'autre de la frontière. Il est envisageable de le mettre à disposition des particuliers, comme c'est le cas dans certaines collectivités en France. L'important étant de partir ensemble sur une démarche '...sans pesticides'.</p> <p>M. Claude SCHMITZ précise que le projet vise à initier des démarches dans les communes, de réaliser des</p>





expériences concrètes et de permettre un échange d'informations et d'expériences.

M. Nicolas MAYON rajoute que certaines communes ont pris le chemin de la gestion différenciée, proposant des formations et des plans de gestion adaptés. Un organisme, le Pôle de Gestion Différenciée, existe pour procurer aide et conseil aux communes qui le souhaitent.

Mme Joselyne KAISER pense que certaines modifications au niveau de l'ensemencement des espaces verts pourraient déjà avoir un effet positif. M. Claude SCHMITZ confirme que le changement de la mentalité et de fait de la manière de gérer les espaces verts peut être une alternative par rapport aux techniques de désherbage.

M. Robert FERGLOUTTE pense qu'il faut surtout informer.

M. Nicolas MAYON rappelle le colloque sur les pesticides, ayant proposé entre autres la présentation de matériel de désherbage. Il rappelle également que la Sûre n'est pas exempte de résidus de pesticides. M. Claude SCHMITZ rajoute que plus de 50% des résidus de pesticides trouvés dans les analyses d'eau au G.D. de Luxembourg proviennent de pesticides utilisés par les particuliers (hors agriculture).

2. Conférence 'Eau et santé'

L'organisation d'une conférence est saluée. Différents sujets sont proposés par rapport à la thématique « eau et santé ».

3. Publication du DIC'EAU

Le Comité a retenu de faire deux conférences de presse en janvier 2010, l'une dans l'école de Koetschette et l'autre dans l'école de Witry. La distribution pourra être prise en charge par les communes.

4. Gestion des espaces urbains en vue de limiter le ruissellement

M. Fernand ROY estime qu'il est nécessaire d'identifier les espaces sensibles au préalable.

Mme Joselyne KAISER signale qu'il existe un projet à Bastogne, des dalles perforées sur un parking.

Dans le cadre des aménagements du parc économique de Malmaison (Fauvillers), certains aspects pourraient être pris en compte.

M. Charles PAULY signale l'existence d'un parking naturel devant la clinique d'Ettelbruck.

M. Gilles KINTZELE fait remarquer que la planification (et donc le choix des techniques) doit toujours être faite en fonction de la densité du trafic.

5. Traduction des fiches LON

Le Comité salue cette initiative.

6. Rivières propres

Le Comité propose d'organiser une journée Rivières Propres à une date commune, pour marquer le coup dans la presse.

Il est également proposé d'identifier au préalable des secteurs précis le long des rivières. D'abord en raison de la difficulté d'accès, mais aussi pour des raisons de sécurité.

M. Nicolas MAYON propose d'inviter les acteurs luxembourgeois aux réunions de préparation de la journée « Rivière propre ».

Le Comité estime que cette action devrait se faire après les crues hivernales et avant la saison touristique.

7. Exposition sur l'eau

Propositions :

- Elaborer un concept pouvant viser plusieurs niveaux d'âges.
- Prendre en compte la chimie de l'eau.
- Recadrage sur le contexte local.
- Intégrer le patrimoine culturel, tel que les moulins et généralement l'évolution de l'utilisation des ressources en eau.
- Jeux de découverte.



- Mettre l'accent sur l'aspect transfrontalier des ruisseaux.
- Faire prendre conscience que le petit ruisseau du village devient eau potable.
- Mettre l'accent sur la solidarité amont-aval.
- Montrer la qualité de l'eau à différents endroits de la Sûre.
- Problématique Tiers Monde, si possibilité et en parenthèse car le comité souhaite avant tout un concept local.
- Mettre l'accent sur le fait qu'une eau de qualité est une des conditions essentielles pour une alimentation saine et une bonne qualité de vie.
- Protection des sources.
- Intégration du matériel existant (maquettes de la source au barrage, sculptures de poissons expliquant la zonation piscicole) dans le cadre d'un concept « amont-aval ».

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
✓		

Clôture de la réunion

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION	A définir
REALISATION DU COMPTE RENDU	M. SCHMITZ Claude
DATE LIMITE POUR CORRECTIONS	Endéans les deux semaines après réception du compte rendu.